



ALLERGIEZENTRUM SCHWEIZ
CENTRE D'ALLERGIE SUISSE
CENTRO ALLERGIE SVIZZERA

Helsana
Engagée pour la vie.

Prise en charge de la contribution aux frais par l'assurance-maladie Helsana

Vous êtes assuré·e auprès d'Helsana ? L'assurance Helsana prend en charge 75% des frais facturés, jusqu'à un maximum de CHF 500.- par année civile pour ses client·e·s SANA, et 90% des frais facturés jusqu'à un maximum de CHF 750.- pour ses client·e·s COMPLETA.

En complément des prestations de COMPLETA, le montant total de la facture jusqu'à un maximum de CHF 500.- par année civile est couvert pour les client·e·s COMPLETA EXTRA, ou 90% des frais facturés jusqu'à un montant maximum de CHF 500.- par année civile pour les client·e·s COMPLETA PLUS.

Cette offre est valable pour la participation aux cours et camps suivants, proposés par aha! Centre d'Allergie Suisse :

- Cours « Eczéma atopique » pour les parents
- Cours « Eczéma atopique » pour les enfants (en allemand)
- Cours « Anaphylaxie » pour les familles
- Cours « Anaphylaxie »
- Camp aha!

Condition : diagnostic médical de la maladie pour laquelle la formation est proposée.

Veillez payer les frais du cours et envoyer la facture à Helsana pour remboursement.

Si vous avez des questions, veuillez contacter info@aha.ch ou 031 359 90 00.

06.01.2026



Für Spenden / pour dons / per donazioni: PC-Konto / No CCP / CP 30-11220-0

